



Coopération et/ou collaboration des apprenants à distance



Présentation

Longtemps la formation à distance a été synonyme d'apprentissage isolé où les relations entre les pairs, fondamentales pour la construction des connaissances, étaient inexistantes. Les technologies de l'information et de la communication mises au service de la relation pédagogique permettent aujourd'hui d'envisager des formes de travail collectif entre apprenants. Le rôle du formateur est alors de faciliter l'émergence de comportements de type coopératif et collaboratif.



Objectifs

Distinguer la coopération et la collaboration.
Approfondir sa connaissance du concept de collaboration à distance.
Savoir faciliter la collaboration entre les apprenants.



Contenu

Définitions de la coopération et de la collaboration.
Modèles et ressources de collaboration à distance.
Les interventions facilitant la collaboration entre les apprenants.



Repères théoriques

Le cadre théorique retenu pour cette formation est celui présenté par Henri et Lundgren-Cayrol (*Apprentissage collaboratif à distance*, PUQ, 2001).



Approche méthodologique

La formation d'une durée de 12 heures est proposée sous une forme bi-modale, en présentiel et à distance. Après un exposé théorique et une présentation du dispositif en présentiel (3 heures), les apprenants sont invités à approfondir leurs connaissances théoriques et à réaliser des activités d'apprentissage à distance (9 heures). Durant ces activités, ils bénéficient d'un accompagnement à distance selon diverses modalités de communication médiatisée (mail, forum, chat).



Coopération et/ou collaboration des apprenants à distance

■ Outils et matériel

Un recueil de textes imprimés. Un dispositif web incluant des ressources documentaires (textes, bibliographie, webographie) et des outils de communication et de collaboration : courriel, forums, clavardage (chat).

■ Stratégies d'apprentissage

Outre l'étude des textes théoriques, la stratégie d'apprentissage privilégiée est la mise en situation donnant lieu à un apprentissage réflexif. L'autonomie et la collaboration entre pairs constituent les deux postures que l'apprenant aura à expérimenter au cours de cette formation.

■ Évaluation

L'évaluation est de type formative. Elle se décompose en trois catégories :
la participation active en présentiel et à distance ;
la réalisation des activités ;
la tenue d'un journal de formation.